quo, est oui ou non, compatible avec le maintien de M. Andrieux. Qu'en pense M. Jules Grévy, et jusqu'à quel point aura-t-ille courage de son opinion dans le cas où il voudrait conserver le préfet de police actuel? C'est ce qu'il sera intéressant de connaître.

M. H. Rochefort a commencé hier à Belleville sa campagne électorale contre M. Gambetta. Dans une conférence qu'il présidait, et dont la libre-passée n'était que le prétexte, il a dénoncé le manquement à ses promesses du chef de l'opportunisme aussi bien que son ambition personnelle en lui prétant le dessein d'obliger M. Jules Grévy à donner sa démission, pour le remplacer à bref délai comme président de la république. L'orateur a pris ensuite occasion des affaires de Tunisie pour signaler l'agiotage dont elles pourraient être l'occasion et le périt qui en résulterait pour la république.

A quand la réponse de M. Gambetta ? Voila ce qu'on se demande partout aujourd'hui, dans le 20° arrondissement.

INFORMATIONS

Des projets inquiétants.

statue du Prince Impérial La statue du Prince Impérial qui doit être cierée devant l'Ecole militaire de Woolwich aux quatre coins d'aigles impériales, portera les armes de l'artillerie royale et sa devise: Que fas et gloria Aucunt.

Le comte Gleichen vient de terminer le modele pour le bronze. Le prince sera représenté vêtu de l'uniforme du régiment d'artillerie de Woolwich.

La r'eolte

La moisson est commencée dans une gran-e partie de la France et donne les plus belies Les foins ont été rentrés par le temps le plus

Les foins ont ete rentes parte etaps te puts favorable.

La vigne elle-même, si éprouvée depuis trois années, est presque partout couverte de raisins déjà parfaitement formés, — partout où le philoxera n'a pas encore penêtre.

Le signe le plus certain d'une riche récolte s'est manifeté déjà aux premières louées de moissoaneurs. Les prix se sont élevés de vingt pour cent sur ceux de l'an dernier.

Bulletin Economique

A plusieurs reprises dejà on nous avait entretenu d'un projet formé par un syndicat de banquiers de Paris, mais nous n'avions pas cru devoir publier les communications qui nous étaient faites à ce sujet, tant étaient nombreuses les protestations soulevées par ce projet, qui est maintenant l'objet de toutes les conversations à Roubaix, à Tourcoing et à Reims; mais un journal annonce que les adhérents tiennent aujourd'hui même, à Paris, une réunion pour s'entendre sur la constitution d'une Société qui réunirait toutes les teintureries de la région du Nord, de Paris à Lille, traitant les lainages en pièces.

Nord, de Paris à Lille, traitant les laina-ges en pièces.

Des propositions ont été faites par M.
Girardin, habitant la rue d'Aumale, à
Paris, qui agit au nom d'un syndicat de
banquiers.

On rachèterait les établissements au
prix d'estimation du dernier inventaire,
augmenté des bénéfices des quatre dernières années.

nières années.
Tous ces établissements appartiendraient à une seule Société, au capital de 120 millions, dont moitié immédiatement versé, et l'organisateur de l'affaire toucherait immédiatement 5 0/0, soit 3 millions.

millions.

Piusieurs maisons des plus Importantes telles que Descat Leleux et fils de Lille, A. Motte et Meilla.soux, ainsi que Motte et Cie de Roubaix, Wallerand et Cie de Cambrai, etc.. ont décliné les ouvertures qui leur ontété faites.

On cite parmi les maisons qui auraient donné à M. Girardin une promesse de vente: MM. Hannart frères, Dubus, Coget et Cie, Emile Roussel, de Roubaix; Vve Constantin Descat, du Breucq; Liénard-Valnier, de Tourcoing; Fleury frères, d'Amiens; Boutarel, Guillaumet, Framillon, de Paris; Pornier-Morlier, de Reims, etc., soit au moins dir établissements.

A Reims, les fabricants se sont raunis

A Reims, les fabricants se sont réunis et ont protesté contre la constitution de ce monopole. Ils soat même disposés à créer immédiatement une concurrence, si

l'affaire se realise. Nous reviendrens sur ce sujet dès que nous postéderons d'autres renseigne-ments.

Le grand Canal du Nord

Voici le texte de la résolution prise par la Chambre de commerce de Paris, relativement au grand canal «u Nord:

* La Chambre émet un avis favorable A la création d'un grand canal reliant les houillières du Nord avec Paris.

* Appelée à se prononcar sur l'enquête ouverte à ce sujet, la Chambre adopte le projet de l'ingénieur M. Flamant, qui abrège les distances et réduit ainsi le prix des transports; elle écarte le projet de M. Holleaux, moins coûteux, mais qui ne répond pas suffisamment aux besoins présents et futurs.

* En demandant l'exécution immédiate du canal du Nord, la Chambre insiste pour que les travaux soient commencès par les extrémités où le plus d'obstacles entravent la navigation; c'est-à-dire entre Meriel et Saint-Denis, du côté de Paris, entre Courcheles et Courchelettes.

entre Meriel et Saint-Denis, du côté de Paris, entre Courcelles et Courchelettes, du côté de Douai Quant à la partie inter-médiaire, en attendant qu'on l'attaque, il conviendrait d'étudier s'il est absolu-ment nécessaire d'établir latéralement a l'Oise, et à grands frais, un canal de 17

mètres.

» Invitée par la Chambre de commerce de Douai à appuyer la demande de diverses améliorations du canal du Nord, dans la traversée de cette ville, la Chambre estime qu'elle a donné satisfaction à ce vœu, par la résolution ci-dessus, en demandant que le nouveau canal projeté soit avant tout exécuté dans la partie destinée à contourner Douai.

BULLETIN DU TRAVAIL

On télégraphie d'Angers, 11 juillet : « La réunion des maçons et des tailleurs de pietres, au nombre de 600, a voté hier l'arrêt complet des travaux. Tous les chantiers choment. »

Lettres mortuaires et d'obits MPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le Journal de Rou-baix (grande édition) dans le Petit Jour-nal de Roubaix, dans le Memorial de Lilie et dans la Gazette de Toureoing.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

LE PETITIONNEMENT en faveur des processions

Nous prions instamment nos abonnés et nos lecteurs de vouloir bien signer l'exemplaire de la péti-tion que nous leur avons fait re-mettre, de le faire signer dans leurs maisons, bureaux, usines, etc., et de nous le renvoyer le plus tôt pos-

Nous rappelons que tous les habi-tants de Roubaix, agés de 21 ans accomplis, hommes et femmes, fran-çais et étrangers, ONT LE DROIT cais et etrang DE SIGNER.

Les personnes ne sachant pas écrire peuvent apposer une croix, à côté de laquelle on est instamment prié d'ajouter outre le nom le domicile exact du signataire.

Des exemplaires de la pétition sont déposés

Au bureau du Journal de Roubaix, rue Neuve, 17; Et chez: MM. Toulemonde Destombes, rue

du Pays, 30; Alexandre Vernier, rue du Grand Chemin, 34;

Beghin-Bonnave, rue du Tilleul.

Dubar-Ferrier, rue des Lignes, 6 et boulevard d'Armentières; Clément Dupire, rue Perrot, 87; Prouvost-Scrépel, rue du Grand-homin 17.

Chemin, 17; Labroy, 10, rue du Chemin defer; Deleforge, 2, rue du Collège; Henri Wattinne, rue Pellart, 35.

Nos amis et tous ceux qui recueillent des signatures pour la pétition en faveur des processions doivent se mettre en garde contre une honteuse manœuvre signalée de divers côtés.

Des individus se présentant dans les maisons, s'informent si l'on y possède des exemplaires signés de la pétition; ils assurent être envoyés par le directeur du Journal de Rou-baix pour les recueillir.

Le but de ces individus est de s'emparer du plus grand nombre possible de listes pour les anéantir.

Nous n'avons, jusqu'ici, chargé personne d'aller à domicile retirer exemplaires de la pétition qu'on est prié de nous renvoyer directement ou de remettre à l'une des personnes désignées ci-dessus.

Voici la liste des jurés pour la troisième session de la Cour d'Assises du Nord : Voici la liste des jurés pour la troisième session de la Cour d'Assises du Nord:

Louis Delaval, ingénieur, Lim. — Delecaille, conseiller municipal, Lille. — Jules Mahieu, rentier, Lille. — Singer-Douze, fabricant, Estaires. — Pierre Dervaux, fabricant, Tourcoing. — Guermonprez, propriétaire, Hazebrouck. — Victorien Lelong, propriétaire, Hazebrouck. — Louis Regodt, cultivateur, Moirex. — Léopold Jean, pâtissier, Maubeuge. — Louis Delcourt, cultivateur, Anataing. — Jean-Baptiste Coget, propriétaire, Phalempin. — Deffrennes-Derache, fabricant, Lannov. — Florentin Leplat, cultivateur Mouveaux. — Alexandre Deleperre, négociant, Lille. — Alphonse Godfrin, propriétaire, Baurepaire. — Augustin Monnier, Cultivateur, Solesches. — Prosper Mulliez, Rentier, Leers. — Andrin Dewauvrin, Tanneur, Cysoing, De Brancourt De Beinzelin, Marchand de verrerie, Neuville. — Emile De Coussemaker, propriétaire, Armentières. — François Degroot, id, Hazebrouck. — Domis Brassart, Brasseur, Hélesmes. — Jules Hondoy, directeur d'assurance, Lille. — Alphonse Belle, Brasseur, Esquelbecq. — Arthur Derégnaucourt, négociant, Hazebrouck, — Alexandre Hazebrouck, propriétaire, Verlighem. — Félix Hallot rentier, Lille, — Alexandre Gallant, id, Cambrai. Xavier Ultré, prop. Mons-en-Pévêle. — Victor Courmont, fabricant, Lille. — Henri Pennel, architecte, Lille. — Léon Rouzet, brasseur, Luille. — Edmond Leleu, cult, Lille. — Augustin Burr, propriétaire, St-Aubert.

Jures Supplementaires
Legentil, prop. Douai. — Grevin, av. Douai.

Jures Supplementaires
Legentii, prop. Douai. — Grevin, av. Douai.
— Achille Monnier, docteur, Douai. — Jules
Midi, pharmacien, Douai.

A la liste "publiée par nous hier, des nouveaux chevaliers de la Légion d'hon-neur, il convient d'ajouter:

M. Ch. Lavie, patron du canot de sau-vetage de Dunkerque, nommé chevalier. MM. Quenu et Schilling, de Boulegne, lieutenants de vaisseau, sont également élevés au grade de chevalier.

Sur la proposition de M. le recteur et l'avis conforme du conseil académique, l'ouverture des vacances dans les lycées et collèges du ressort académique de Douai, a été fixée au 4 août et la rentrée des classes au 3 octobre.

On lit dans le National:

Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, récemment appelé à ce poste en remplacement du cardinal Régnier, a adresse aux catholiques de son diocèse un mandement qui n'est qu'une longue diatribe contre le gouvernement.

qu'une longue diatribe contre la gentaire ment.

Le ministre de l'intérieur vient de charger le directeur des cultes au ministère d'écrire à Mgr Duquesnay pour le rappeler à la modération et au caime.

Mgr Duquesnay a vite oublié les protestations de dévouement à la République qu'il faisait au ministre des cultes pour obtenir la succession du cardinal Régnier.

Nos lecteurs connaissent, dit à ce pro-pos l'Univers, les extraits du mandemen de Mgr Duquesnay que vise ici le Natio

pos l'Univers, les extraits du mandement de Mgr Duquesnay que vise ici le National; ils peuvent juger par conséquent de la valeur d'une accusation qui fait de ce mandement un amas de diatribes. Est-ce donc une diatribe que restituer la vérité des choses en rappelant au gouvernement qu'il ne saurait considérer les évéques comme des fonctionnaires!

Quant au reproche qui est fait à Mgr Duquesnay d'avoir « vite oublié les protestations de dévouement à la République qu'il faisait pour obtenir la succession du cardinal Régner, » il suffit de le citer pour en faire justice. Apparemment, les gens du National s'imaginent que les évêques sont comme la bande d'ambitieux vulgaires que l'opportunisme traine a sa suffe, et qui font assaut des protestations les plus plates à l'endroit de nos gouvernants pour en obtenir quelque part au budget. Cest assez lire que le Na tional n'a pas la premiera notion de ce que doi être le caractère épiscopal.

Mais ce qui passe toute borne, cest l'impudence du seribe officieux qui parle de rappeler Mgr Duquesnay à « la moder des parles de rappeler Mgr Duquesnay à « la moder des parles de rappeler Mgr Duquesnay à « la moder des parles des parles de rappeler Mgr Duquesnay à « la moder de la caracter de piscopal.

dération et au calme, » et de faire faire cette remontrance par le ministre de l'intérieur. Si pareille inconvenance était adressée au nouvel archevêque de Cambrai, il lui serait trop facile de répondre en montrant les portes des couvent fracturées et le domicile des religieux outrageusement violé par ordre du ministre, au nom duquel on ose prêcher aux catholiques le calme et la modération.

Voici le résultat du scrutin de bal lotage qui a eu lieu dimanche 16 juillet dans le canton d'Hondschoofe, pour l'élection d'un membre du Conseil géné-ral du Nord, en remplacement de M Goudart décédé. Inscrits: 2950.—Votants: 2426. M. Bondewel. candidat de droite élu 1243 voix.

On nous demande l'insertion de la note suivante :

Le jeudi 14 juillet, jour de la fête nationale, rien ne sera changé à la marche des courriers ; les dépêches seront expédiées et rèçues comme les autres jours, mais aucun courier arrivant après-midi ne sera mis en distribution.

Après-midi, les guichets seront fermés au public dans tous les bureaux chargés exclusivement du service postal.

En ce qui concerne le service télégraphiqus, il sera assuré par les bureaux limités et municipaux dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés. Dans les bureaux à service de jour complet, de demi-nuit et de nuit, les receveurs devront accorder aux agents et sous agents sous leurs ordres toutes les facilités et toutes, les libertés possibles en ne conservant que le personnel rigoureusement indispensable pour assurer le service des transmissions.

L'école de natation de Roubaix sera fermée le jeudi 14 à une heure.

La Société des Agriculteurs du Nord s'est réunie, la semaine dernière. Au cours de la séance, M. Deleporte-Bayart, délégué de la Société au concours régional agricole d'Alger en avril 1881, a donné le compte-rendu de ce qui se rapporte aux animaux reproducteurs. Il a examiné successivement les divers produits de ce concours des races chevaline, bovine, ovine, porcine, caprine et camétine, et terminé en donnant de nombreux détails sur les curieux résultats obtenus dans

covine, porcine, caprine et caméline, et terminé en donnant de nombreux détails sur les curieux résultats obtenus dans les provinces d'Alger et d'Oran pour l'élevage des autruches, dont les Anglais ont au tirer un si grand parti au Cap.

M. Deleporte estime que le concours n'a été qu'a dem salisfaisant : un grand nombre de ceux qui s'étaient fait inscrire ont reculé au dernier moment; mais déjàle résultat obtenu peut être considéré comme passable, si l'on considére ce qu'ont été les concours antérieurs.

Le même membre fait le compte-rendu de ce qui se rapportait à l'espèce bovine au concours régienal de Versailles.

Ces divers rapports eront insérés inextense dans les bulletins.

Un autre de nos concitoyens M. Chieus père, donne ensuite lecture de son rapport sur le concours d'animaux reproducteurs qui s'est tenu à Hazebrouck le 7 juin dernier. Il a constaté que cette exbition a été aussi brillante, par le nombre des animaux que par leur qualité. En equi concerne l'espèce bovine, la plupart des bêtes qui ont pris part au concours, des taureaux, des vaches latitères et des génisses appartenant à la race flamande pure ont été obtenues à l'aide d'une judicieuse sélection. L'espèce s vine tout en méritant d'être signalée n'était représentée que par un très petit nombre de sujets M. Chieus a constaté dans l'ensemble un progrès notable qui laisse beaucoup espèrer pour l'avenir.

C'est avec une réelle satisfaztion que

C'est avec une réelle satisfaztion que nous enregistrons l'éclatant succès obtenu, aux derniers examens pour le certificat d'études et le brevet de capacité, par les élèves des Sœurs de la Providence, établies à Lille, passage de la Fontaine Delsaux.

Six jeunes filles élevées dans cette institution ont reçu le certificat d'études primaires. Ce sont: Miles Andréa Flament, Antoinette Convain, Marguerite Convain, Hélène Mouqué, Aimée Deffaux, et Marthe Casier.

et Marthe Casier.
Notons également que la première de ces jeunes filles a été classée avec le n° 1 sur 150; la seconde avec le n° 3; la troi-

sième avec le nº 7.

Une seule élève se présentait pour le brevet de capacité, Mile Angèle Le Coq,

La Faculté des Sciences de Lille vient de conférer le diplôme de licencié ès-sciences à M. Bonnier, lequel a subi les examens avec grande distinction.

La Société de gymnastique: la Patriote de Lille, a obtenu, au concours de Clichy-Paris, un succès sur toute la ligne. En outre de NEUF PREMIERS PRIX aux exercices individuels, la Fatriote a obtenu le PREMIER PRIX DE NATATION, e enfin, le PREMIER PRIX D'EXCELLENCE consistant en un objet d'art et une mé-

daille en vermeil.

Le jury a vivement féligité les vaillants gymnastes liilois, qui ont été l'objet d'ovations unanimes de la part du public et des sociétés concurrentes

La Patriote rentrera à Lille, jeudi 14 juillet, à cinq heures du soir.

Hier, dans la salle des concerts, à Lille

onteu lieu les concours publics pour le piano et l'orgue.
Voici l'ordre de la séance, ainsi que les noms des lauréats: Classe de piano (hommes).—Profes-seur: M. Lefebvre Müller. Ior prix.—M. Camille Vandenberghe. — Rappel du 2me prix avec mention honorable. M. Gustave Deckers — Ac-cessits. MM. César Delespaul et Paul Schillio. Classe de piano (demoiselles).—Pro-

Classe de piano (demoiselles). — Pro fesseurs: M. Delarroqua et Mme Mon

Jesseurs: M. Detarroqua et Mme Monmeret.

1er prix avec mention honorable.

Mile Alphonsine Letellier. — Deuxième
1er prix. Mile Emilie Kain. — Troisième
1er prix. Mile Emilie Kain. — Troisième
1er prix. Mile Jeanne Leclercq. — 2e prix.

Miles Honorine Junca et Anna Papin. —
Accessits. Miles Marie Saintex, Hortense
De escluse et Mathilde Dassonneville
Classe d'orgue (hommes). — M. Lefebore Müller, professeur.

Accessits. — MM. Gustave Desckers et
Camille Vandenberghe.

Les 2 premiers concours de piano ont
eu lieu dans la salle du Conservatoire;
le concours d'orgue a eu lieu dans la
basilique de Notre-Dame-de-la Treille.

C'est hier, à 11 heures qu'est parti de Lille pour Paris, le train de plaisir orga-nisé par la C.e du Nord, à l'occasion de la fete nationale. 5 à 600 voyageurs atten daient impatiemment le départ du train. Inutile de dire la cohue qui s'est pro-duite à l'ouverture des salles d'attente. Les débris d'ombrelles, de chapeaux, de cartons, marquaient le passage des voyageurs.

voyageurs.

M. Gir, agé de 21 ans, fils de l'ancien instituteur de Mauneuge, a obienu cette année la licence es-physique et chimie à la Faculté de Lille.

Le docteur Guermonprez, médecin de

la Compagnie du Nord, appelé aussitôt, put constater une fracture comminutive du coude droit, fracture compliquée de du coude droit, fracture compliquée de plaie; une fracture de l'avant-bras gauche en un endroit de cubitus et en deux endroits du radius; une entorse des deux poignets; une contusion de l'épaule droite et une plaie du genou droit. La fracture du coude droit est seul grave Le blessé a été transporté à l'hôpital St-Sauveur. Henno est âgé de 31 ans 1/2 et habite Wattignies avec sa femme et ses deux enfants.

C'est un ancien défenseur de la patrie, qui servit comme tirailleur pendant la

qui servit comme tirailleur pendant la guerre Franco-Allemande. A St-Privat, une balle lui creva l'œil gauche et sorti par le côté droit du cou. Il a toujours été estimé comme un bon serviteur.

Les funérailles du soldat Petit, du 43e de ligne, qui a péri si malheureusement au bassin de natation, ont eu lieu ven-dredi, à Lille.

dredi, a Lille. Le service, avec messe chantée, a été dit, à sept heures, à la chapelle de l'hópital militaire. Ce service avait eté commandé par les soldais de la compa-

gnie. Plusieurs couronnes avaient été dépo-

Nous ne te disons pas adieu, mais au revoir. A notre tour, nous irons te re-trouver dans les régions célestes où Dieu admet tous cerx qui, comme toi, serveut bien leur patrie. Tu fus un bon époux, comme tu fus un bon soldat et un bon

pressement par une des sœurs infirmiè res. Les deux officiers ont tenu à reconduire, chez elle, la veuve Petit, donnant ainsi une nouvelle preuve de sympathie à la mémoire de son mari.

Un accident qui aurait pu avoir des Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, a eu lieu hier, vers & heures de l'après-midi, dans la rue des Stations, à Lille. Un enfant de 5 ans 112, le nommé Géry Tersin, de la susdite rue, s'appuyait sur le garde-fou de le rivière, d'une manière un peu trop avancée, pendant que sa mère était allée chercher de la bière pour le diner. Tout-a-coup, il veut saisir un insecte et tombe dans le canal. Heureusement un courageux cioyen, qui se nomme, nous dit-on, M. Speut, descend dans l'eau, saisit Tersin et le ramène sur la berge. C'est M. Tersin père, revenant de son travaii, qui reçut le corps de son fils évanoui à sa sortie de l'eau.

L'état de la victime est désespéré.

La Foire aux plaisirs, organisée di-manche au Jardin Zoologique de Lille en faveur des éco es libres, a produit la some de 9,800 francs.

En lisant la délibération du Conseil Municipal, je vois que les Tourquennois ont obtenu du Conseil général qu'il se déjugeat, et que dans sa session d'août 1880, ce conseil a émis le vœu qu'avant toute résolution, Monsieur le ministre des travaux publics voulut bien procéder à une nouvelle enquête.

Nous devons nous opposer de toutes nos forces aux changements demandés par Tourcoing.Notre Chambre de Commerce, notre député, nos conseillers généraux et d'arrondissements, notre conseil municipal et tous ceux qui ont à cœur de défendre les droits de notre cité, doivent se réunir, et soit ensemble, soit séparement,

faire tout ce qui dépendra d'eux pour que la tête de ligne du nouveau chemin de fer, reste fixée à Roubaix. La ville de Roubaix si elle n'y prend garde, va se laisser battre en tout et toujours par Tourcoing. Nos voisins sont intelligents, et ce dont on ne peut les blâmer, ils sont remuants et bien unis quand il s'agit de défendre les intérêts de leur ville.

duand it s'agit de testate de leur sile.

Ils arrivent ainsi à mener à bien leurs projets, beaucoup plus facilement et heureusement que nous, qui hélas, n'avons jamais su donner notre confiance à ceux qui étaient chargés de le direction de nos affaires et les avons entravés bien des fois.

Mais il n'y a pas là, qu'une question d'amour-propre, il y a aussi un coté matériel.

A ce point de vue, il est d'une impor-tance capitale pour nous, que le point de raccordement des deux lignes, du Nord et d'Armentières à Roubaix, se trouve à

et d'Armentières à Roubaix, se trouve à Roubsix.

Il n'est pas possible d'enfdétailler ici toutes les raisons, mais il est facile de constater que la gare placée à Roubaix n'offre nul inconvénient aux habitants de Tourcoing, tandis que placée à Tourcoing elle en offre beaucoup à ceux de Roubaix, tant sous le rapport des voyageurs que sous celui des marchandises.

La gare placée à Tourcoing, les voyageurs et marchandises destination de Roubaix, sont forcés d'aller jusqu'à Tourcoing, les voyageurs de changer de train, les marchandises de direction, de là surcroit de dépense et perte de temps.

La gare placée à Roubaix; les voyageurs et marchandises continuent directement sur Tourcoing, la longueur de la ligne n'est pas modifiée, d'ou économie de temps et d'argent.

Il ne fout pas que ce nouveau chemin de fer destiné à mettre Roubaix et Tourcoing en communication plus directe avec le bassin du Pas-de Caleissoit aussi nu

de fer destiné à mettre Roubaix et Tourcoing en communication plus directe avec
le bassin du Pas-de-Calais soit aussi inutile pour Roubaix, grâce à Tourcoing,
que le chemin de fer du Nord-Est.

Je n'ai aucun parti pris contre Tourcoing en écrivani ces lignes et je prie
mes voisins de m'excuser si je cherche à
entraver leurs projets. Comme eux je
défends les intérèts de ma ville natale, et
je cherche à lui faire conserver la position qu'elle a su acquérir depuis un siècle. Je serais heureux d'y contribuer dans
une proportion jaussi petite qu'elle soit.
Recevez, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

Roubaix, 11 juillet 1881.

Roubaix, 11 juillet 1881.

La conférence de dimanche à Tourcoing

Nous donnons aujourd'hui la fin du discours de M. Thelliez de Poncheville, dont nous avons publié, hier, la première

L'école officielle, sans religion et obligatoire l Jous la connaissez cette tragédie en trois ac-

L'école officielle, sans religion et obligatoire !

Vous la connaissez cette tragédie en trois actes.

D'abord faire la guerre aux écoles libres, pour faire le vide autour de l'école officielle, et pour cela, la suppression de la lettre d'obédience appliquée sans tenir compte des droits acquis, c'est-à-dire, la mise en retraite des milliers d'instituteurs libres.

La gratuité absolue dans les écoles publiques pour cera-la même qui peuvent payer, ce qui ne permet plus aux écoles libres de lutter à armes égales; les examens des aspirants à l'enseignement congréganiste aux mains de leurs adversaires, et enin la vie même des établissements libres suspendue comme par un fil au bon vouloir des Conseils éépartementaux qui jaloux des lauriers des Conseils académiques, sauront bien quand il le fautar trouver dans la loi quelque prétexte d'insalubrité ou d'immoralité.

Le deuxième acte, c'est l'enseignement laïque dans l'école officielle, ainsi appelée à être la seule école de l'âme, ce qui ne veut pas dire l'enseignement donne par les laïques. Il en est à coup sûr de très-honorables et à qui nous confierions sans hési er nos enfants, mais l'enseignement de la jeunesse dépouillé de toute éducation religieuse et de tout esprit chrétien. Si le Sénat vient par un acte d'énergie, d'inreduire le nom de Dieu dans loi, le gouvernement et la Chambre sauront bien l'en faire sortir, et d'ailleurs comme M. Fer y le demandait par un grossier blasphème : « quel Dieur » A coup sûr de riest pas le Dieu vrai, le Dieu des chrétiens. Plus de prières dans l'école, plus de catéchisme, plus d'histoire sairte et d'évangiles, ou une histoire sainte laïcisée.

Et cela sous prétexte de neutralité!

Comme si l'histoire, la morale, l'étude de la nature même, pouvaient être neutres, sur la question religieuse l'Ne pas parler de notre Dieu, ne pas parler de notre Dieu, ne pas parler de notre loieu, ne pas parler de l'étus-Christ ni traiter ces choses, c'est nier Dieu, c'est nuer Jesus-Christ Si l'atmosphère de l'école n'est pas religieuse elle sera

Enfin, le moule est prêt. Le troisième acte

Enfin, le moule est prêt. Le troisième acte commence. Il faut contraindre tous les péres a jeter leurs enfants dans ce moule; alors apparait l'obligation.

Entendez-vous, Messieurs, l'école libre tuée à petit feu, l'école publique seule debout, et dans cette école forcée le Christ disparu, la prière absente, le catéchisme absent et au lieu de la morale de Jésus-Christ, la morale civique et républicaine de M. Ferry, en attendantcelle de M. P. Bert, en attendant celle de M. P. Bert, en attendant et de M. Clémenceau, en attendant... les autres. Si vous le voulez cependant et si vos loisirs et votre fortune vous le permettent, vous pourrez instruire votre cafant chez vous, mais a la fin de l'aunée, une commission l'interrogera, et s'il n'est pas suffisamment instruit de la morale républicaine... au moule la morale

norale républicaine... au moule l'au moule de l'école publique athée (Mouvement d'indignation.)

Et cet enfant qui vous est plus cher que vous mêmes, dont l'âme a été formé par vous avec tant de soilicitude vous allez le laisser à je ne sais quel fonctionnaire subalterne de l'enseignement civique, qui va lui apprendre à aimer ce que vous mépriser, à mépriser ce qui fait la consolation et la force de votre vie, la foi que vos pères vous ont transmise au berceau, qui a beni leur tombe, qui a béni votre mariage, vous verrez arracher de son âme, de cette âme dont vous êtes responsables devant Dieu, vos propres croyances, les croyances immortelles qui dans votre conviction sont nécessaires a son saiut (Arplaudissements).

Y pensez-vous, avez vous vu quelquefois dans vos immenses usines quelqu'une de ces machines gigantesques qui vont comme la matière animée, s'emparer de la main d'un jeune enfant, d'un apprenti imprudent, attirer son bras, l'attirer tout entier, et le broyer sans arrêter sa marche, et supposez un père assistant à ce triste spectacle, impuissant à arrêter le monstre!

El blen, ici, Messieurs, le monstre se dispose à s'emparer sous vos yeux de vos enfants, et a broyer, non pas leur corps, mais quelque chose qui vous est mille fois plus cher encore que ce corps même que vous avez couvert mille fois de baisers, mais à briser et à déshenorer leur dme!

Est-ce que vous pouvez le vouloir ? Nen, jamais (rolx unanimes : Non ! Non !)

C'est donc la guerre, out la guerre par lies moyens légaux sans doute, mais enfin la guerre religieuse, la plus terrible de toutes. Mais qui donc l'à voulté.

Est-ce nous?

Nous l'ous de demandions qu'à vivre dans notre liberté, daus notre dignité et dans la paix avec tous. Nous cousentions à supporter la plus choquante inégalité, à payer deux fois

l'enseignement officiel, le leur et le nôtr Nous voulions bien donner la rançon de not liberté, mais à aucun prix ils ne veulent not la laisser « La liberté nous n'en voulons pa pour nos ennemis., « 19 Nous sommes donc de ennemis, et neus n'avons pius d'autre moye que celui de nous défendre. Et nous saurons en user. Comme les paysar catholiques des mysières

Et nous saurons en user. Comme les paysans catholiques des provinces wallonnes. nous leur dirons :

Elle n'est pas à vendre L'àme de nos enfants; Neus saurons la défendre Contre les méchants.

Nous! nous ne céderons pas, et la issez-moi le dire, en empruntant un mot qui a fait la fertune de nos adversaires; sur ce terrain la et pour la République qu'ils représentent, nous sommes et resterons des irréconciliables. (Bravas!)

tune de nos adversaires; sur ce terrain la et pour la République qu'ils représentent, nous sommes et resterons des irréconciliables. (Bravos I)

Ah! je le sais, je sais qu'à côté de ces sectaires it y a encore (ils se font rares) des chrétiens, des catholiques que les théories républicaines ont séduits; il y a des ames hommées qui restent fidèles au cuite de la liberté. Ceux-la, je les saine au passage. Ils ont droit à toute notre recomaissance ! Ceux qui à la Chambre au Sénat, mêlés à nos amis, sans partager toutes leurs croyances combattent out au coute de la liberté. Quand nos soldats tures croyances combattent out avec eux, le bon combattent contre les ennemis de la France, qu'importe le drapeau qui flotte sur leur tête, qu'importe la politique insensée et funest dont ils servent les desseins, ils défendent l'eux dont ils servent les desseins, ils défendent l'eux dont ils servent les desseins, ils défendent l'eux promeur de la patrie, nos cœurs sont avec qu'importe le lis combattent pour la patrie de nos âmes.

Mais combien sont-ils ?

Quelle influence ont-ils sur leur propre parti ? combien les suivent ? s'ils recueillent des applaudissements c'est parmi ceux qui commen sur reture l'e sur leur propre parti ? combien les suivent ? s'ils recueillent des applaudissements c'est parmi ceux qui commenous, ne partagent pas leur foi politique, et je cherche en vain parmi les masses républicaines les électeurs qui enverraient à la Chambre, une majorité de la pas ceux-là qui entrainent la France républicaine. Elle suit aveuglement sechefs: un Ferry qu'en 18% dans une loge maconnique parlait avec dédain des béquilles théologiques et de l'embrigadement général de la sottise humaine, qui, il y a peu de jours au Sénat s'opposait avec une véritable interur à l'introduction du nom de Dieu, dans la loi scolaire ; d'un Tolain nomme président l'une commission d'instruction primaire qui professait « que celui qui accepte la vérite révelée est incapable d'enseigner, » un Paul Bert qui veut qu'on ne parle pas de l'ame aux enfan

quand ils auront élevé à leur image la génération nouvelle! Pauvre France!... (Mouvements.)

Quand ces clartés radieuses qui tombent de la croix, auront cessé d'éclairer l'horizon de notrepartie, quand le sang du Christ qui a fécondé la France aura cessé de couler dans ses veines ! Oh! alors, la moisson sera mûre et nous serons prêts pour toutes les hontes et toutes les décadences.

Et maintenant, Messieurs, je vous le demande: La République qui nous conduit là par sa guerre impie ! la République est-elle possible ? (Voix nombreuses: Non! non!)

Le gouvernement républicain qui avait ses preuves à faire, les a-t-il faites?

A-t-il gagné son procès ? A-t-il conquis ses lettres de grande naturalisation sur le vieux soi de la France?

Je réponds et vous répondez avec moi: Non, mille fois non!

Il n'y a plus pour nous de république possible, parce qu'il n'y a plus de république liberale, il n'y a p

emps. Mais cela ne suffit pas. Il faut être prêt à remplacer ce qu'on attaque.

Où dorc devons nous chercher le saiut?

Sortis de la Républque à quelle monarchie devons-nous demander une oblution?

Ici, Messieurs, permettez-moi, une entière franchies. D'ailleurs respectueux de toutes les convictions sincères je n'en veux blesser au-

convictions sincères je n'en veux blesser aucune.

La réponse à la ques'ton que je viens de
poser, ce n'est pas moi qui vais la faire, les
evenements se sent chargés de ce soin.

Un certain nombre d'entre vous ont gardé à
n'entre de la contraction de la contract

can du pouvait etre un jour i Empereur est couché dans ce cercueil prématurement ouvert.

A-t-il derrière lui laissé un succeaseur?

Je le cherche et ne le trouve pas (Mouve-vements dens une partie de l'auditoire). Il est un prince qu'après lui les Constitutions impériales appelaient au trône.

Celui-la s'est lait républicain!

Celui-la s'est l'ait gloire de se ranger, César délas-é, dans la troupe des 583, et il disait il y a peu de temps à un de ses anciens partisans.

« J'aspire à la présidence de la République et point à l'empire. »

Dans les souvenirs éblouissants de l'epopée Impériale il n'a rien trouvé qui valut la gioire d'assayer à son lour le fauteuil présidentiel de disayer au de M Gambetta. Devant ce réveil des idées ou de M Gambetta. Devant ce réveil des idées ou de M Gambetta. Devant ce réveil des idées qu'une adhésion publique aux odieux décrets du 29 mars.

Laissons-le, Messieurs, laissous à sa Répu-

Laissons-le, Messieurs, laissous à sa Répu blique le prince démagogue et libre-penseur... blique le prince démagogue et libre-penseur... (Mouvements). L'empire est désormais sans empereur!... (Mouvements).

Gette solution écartée il n'en reste plus qu'une : La Royauté ! Et grâce à Dieu, je n'ai plus à me demander laquelle.

laquelle.

C'est la Royauté nationale représentée par cette race éminemment française dont l'histoire se lie depuis quatorze siècles à l'histoire du pays.

Les divisions passées sont oubliées. Il peut y avoir, il y aura toujours entre royalistes des nuances, des différences d'appréciations sur tel ou tel point de détail, mais il n'y a qu'une royauté, qu'une famille royale unie, réconciliée, appelée un jour, « la famille l'aragesie! 2 Cette royauté, c'est la Restauration de netre Histoire nutionale. (Voix nombreuses : Vies le Rei!)

C'est la France reprenant possession d'elle-même et de ses traditions. Est-ce à dire pour cela que ce soit la résur-rection de tous les abus et de tous les privi-lèges du passé! La résurrection d'un ancier régime dont l'ignorance et la mauvaise foi nous tracent je ne sais quelle caricature gro-tesque.

tesque.

Non I non I La Royauté, et c'est là son carac-tère propre, la royauté immuable dans le prin-cipe qui fait sa force, n'a jamais cessé de se transformer à travers les âges et de s'adapter au besoins nouveaux de chaque époque.

Guerrière et féodale au temps ou la féodalité

Guerriere et feodaie au temps ou la leccalite était un progrès
Nous la veyons plus tard protéger le peuple contre la féodalité et fonder l'unité dela France sur les ruines de celle-ci.
Voués tout entière, à la défense nationale, au temps des invasions étrangères.
Civilisatrice et lettrée aux grandes époques

Civilisatrice et restre de la granditation de la liberale et réformatrice avec Louis X VI, que l'assemblée nationale proclamait : « le restaurateur de la liberté française. ».

(1) M. Testelin. (Séance du Sénat du mois de anvier 1881).

Dimanche, vers deux heures et demie du matin, le train de vitesse nº 18, de Paris à Lille, passait entre Seclin et Wattignies. Le garde de nuit Henno, Fortuné, croyant qu'un train de marchandises devait passer sur l'autre voie avant l'arrivée du train 18, voulut traverser les voies au niveau du kilomètre 244,550.

Malheureusement, il fut surpris par la vitesse, très grande en ce point, du train de Paris. Touché probablement au genou droit, il fut projeté dans les traverses amoncelées sur le côté de la voie dont il avait la garde.

Cet homme, remarquablement énergique, se releva presque aussitôt et parcouru, sa lanterne à la main, une étendue de plus de 1500 mètres, pour arriver au logement du chef cantonnier.

Un train de marchandises venant à passer, fut arrêté. Le blessé put ainsi arriver en gare à Fives vers 4 h. 1/2 du matin.

Le docteur Guermonprez, médecin de

Plusieurs couronnes avaient été dépo-sées sur le cercueil par le capitaine com-mandant la compagnie, par les sous-officiers, par les camarades et par les moniteurs de gymnastique dont Petit faisait partie.

Les officiers de la compagnie, tête nue, conduisaient le deuil ; puis venaient les sous officiers, caporaux et soldats.

Au cimetière, où une concession a été achetée, le capitaine, après avoir rappelé que Petit, par son bon caractère et sa conduite consciencieuse avait acquis l'estime de ses chefs et de ses camarades, a ajouté, au milieu de l'émotion géné-rale:

camarade. Tu emportes avectoi tes re-grets unanimes de cenx qui t'ont connu. Que ton âme repose en paix! > La femme du défunt, en service à Lam-bersart, et accompagnée de la dame de la maison, avait suivi le convoi en voitu-

Arrivée à quelques mètres de la tombe la pauvre femme s'évanouit et fut prise d'une attaque de nerfs qui n'a pas duré moins de deux heures. moins de deux heures. Elle reçut les soins les plusempressés de M. le capitaine Maquaire, de M. le lieutenant Gaffier, ainsi que de l'aumó-nier de l'hópital militaire, aidés avec em-

Peu après, l'enfant revint à lui, à la grande joie de ses parents.

Un grave accident s'est produit diman-che, vers dix heures et demie du soir,cité Wulveryck, à Lille. En montant l'escalier de son domicile, la nommée Françoise Cornil, servante, est tombée si malheureusement que, dans cette chûte, elle s'est fracturé la colonne vertébrale.

Monsieur le Directeur Propriétaire du Journal de Roubaix. Je lis dans votre journal, grande édition en date de lundi 11 juillet, copie d'une délibération du Conseil municipal de Tourcoing, relative au tracé du chemin de fer, dit d'Armentières à Roubaix.

de fer, dit d'Armentières à Roubaix.

Les commissaires anquêteurs, membres du Conseil général et nommés par lui, ont déposé leur rapport depuis deux ans au moins. Ce sont des gens impartiaux, bien que l'exposé des motifs soumis au Conseil municipal insinue le contraire. Leurs conclusions adoptées par le Conseil général, désignent comme point de raccordement, la gare du Nord à Roubaix.

Ce sont ces conclusions que nos voisins ne veulent pas accepter et ils prétendent avoir Tourcoing comme tête de ligne du nouveau chemin de fer, ainsi qu'elle l'est déjà du Nord-Est.

En lisant la délibération du Conseil Municipal, je vois que les Tourquennois